



Les « Caudebecs » de Caudebec en Caux

\*\*\*\*\*

Les Caudebecs étaient les fameux chapeaux fabriqués dans le Pays de Caux . Cette sorte de chapeau était faite de laine d'agnelin , de poil, ou de duvet d'autruche, ou de poil de chameau. On les nomme ainsi du nom de la ville de Caudebec en Normandie , où il s'en fabrique une grande quantité.

A Caudebec, les statuts des tanneurs datent du XIIe siècle. Mais c'est à la fin du XVIe que se développa l'industrie du chapeau. Dans la vieille Normandie, on ne fabriquait alors que le bonnet de coton pour les hommes. Puis vint la mode du feutre façonné à Caudebec par les Protestants. Leur spécialité sous bien d'autres ciels encore.

[JPEG - 11.4 ko](#)

Bientôt, tous les Huguenots coiffèrent le feutre noir de Caudebec, orné d'une plume verte, et par l'intermédiaire de la capitale cauchoise, la France entière allait arborer ce couvre-chef. Les pages de Marie de Médicis, à leur tour, portèrent, non sur leur tête, mais sous le bras, le modèle gris. Louis XIV lui-même, sur sa majestueuse perruque, affichait un feutre rond et noir, orné d'une longue plume blanche.

Le châtelain breton, le procureur normand, le duc et le marquis, tous tenaient à honneur de ne se couvrir l'oreille droite que d'un feutre venu de la capitale de Caux. Le paysan, pour les grandes circonstances, le coiffait avec gravité alors qu'il endossait un manteau d'écarlate ou de drap bleu et délaissait les sabots pour des chaussures.

En tout, il y avait à Caudebec, pendant un moment 80 arçons ou ateliers, installés sur les bords de l'Ambion ou de la rivière de Sainte-Gertrude, car la profession exigeait de sérieux lavages à l'eau claire.

Dès la fin du XVIIe siècle, la concurrence de Lyon, du Dauphiné et de la Provence semble avoir commencé à se faire sentir à Caudebec.

La Révocation de l'Edit de Nantes détermina un exode, 3000 chapeliers en tout dit-on, auquel on est tenté d'attribuer la disparition rapide de cette industrie à Caudebec comme à Rouen. Mais là ne fut pas la seule la cause de sa décadence...

Tout d'abord, elle commença par se restreindre et par végéter. Mais cinq ans après la Révocation, on comptait encore deux cents lignes consacrées aux chapeliers sur les rôles des tailles de 1690.

Cependant, en 1691-1692, cinq cents ouvriers chapeliers se trouvaient au chômage et parcouraient en bande les campagnes, commettant parfois des violences de jour comme de nuit. Bernières de Bautot, procureur général au Parlement, s'en ouvre au contrôleur général dans une lettre du 16 octobre 1692 :

« La cessation du commerce des chapeaux a réduit 500 habitants de Caudebec à la mendicité et cette circonstance, jointe à la disette, obligera à renouveler les cotisations pour les pauvres, comme on fit l'hiver passé ».

En 1701, il y avait encore de la chapellerie à Caudebec, puisque le droit de visite et de marque - si attaqué à sa



